

## LES VACCINS EN EUROPE ET EN FRANCE L'Ordre des Médecins

Je rentre des USA et j'apprends par les médias que la chambre disciplinaire du Conseil de l'Ordre des médecins du Languedoc Roussillon voudrait me radier de l'Ordre des Médecins à dater du premier décembre 2016.

Cette sanction dogmatique et disproportionnée répond-elle aux légitimes inquiétudes des familles vis-à-vis de la vaccination ?

Cela fait des années, bien avant ma pétition sur le sujet, que les familles se posent des questions. Elles se souviennent de la campagne de vaccination contre l'hépatite B, stoppée par Bernard Kouchner suite aux dangers de sclérose en plaques. Elles ont en tête aussi la campagne de vaccination abusive de l'épidémie de grippe de 2009-2010.

Cette sanction est insultante à la fois pour les très nombreux patients que j'ai soignés tout au long de ma longue carrière de chirurgien-cancérologue, pour toutes mes publications nationales et internationales et pour toutes les reconnaissances obtenues dont le prix international de cancérologie.

Evidemment je fais appel auprès des instances nationales. L'appel est suspensif. Nous verrons ce qui m'attend au national. Cela me permettra de vous expliquer à quoi sert le Conseil de l'ordre national des médecins. Qui défend-il ?

Comme me l'écrit un de mes collègues « en vous radiant, l'Ordre porte atteinte à la liberté d'expression qui est pourtant un droit garanti par la Constitution française... ». Serait-il impossible et sanctionné d'être lanceur d'alerte en participant aux actions de vigilance sanitaire ?

La raison officielle de la radiation à dater du 1er décembre est ma position à propos des vaccins.

Je pensais que mes 4 collègues et le magistrat m'avaient bien écouté. Je ne suis pas contre les vaccins. Je suis contre la généralisation abusive de vaccinations dites "recommandées", essentiellement sous l'influence des laboratoires qui les fabriquent. Curieusement, mes confrères n'ont manifestement pas accepté que la vaccination soit un acte médical libre qui engage le médecin par son ordonnance.

Je sais bien que les influences nationales de tous ordres jouent aussi : la manipulation des laboratoires et de nos autorités de Santé est très claire. Ils sont passés d'abord par tous les médias, dépendants plus ou moins étroitement par leurs publicités explicites ou non, sans lesquelles ils ne pourraient vivre, des laboratoires fabricants.

Je pourrais tous les citer sans grande exception : le Monde, le Figaro, la Croix.. et tous les hebdomadaires ou mensuels de santé ou de science (Science et Avenir, Santé Magazine, Top Santé..).

Cela n'a pas suffi. Il fallait aller plus loin. Me réduire au silence et m'empêcher d'exercer mon métier de médecin comme si j'étais un criminel. Semer le doute et jeter l'opprobre sur toute ma vie de médecin au service des malades et sur toutes mes publications scientifiques et grand public.

C'est d'abord mal connaître le sujet, car me faire passer pour un anti-vaccin est totalement faux.

Je suis CONTRE les abus de vaccinations que l'on cherche à imposer aux familles en leur faisant peur. Evidemment mes lettres hebdomadaires sont reçues et lues par plus de lecteurs que ce que chaque média a en nombre d'abonnés. Cela les dérange. La pétition que j'ai lancée a dépassé 1 million 40 000 signataires.

Au fond le débat prévu par la Ministre a commencé. Personne ne peut critiquer une position médiane qui consiste à dire : « Vaccinez d'abord ceux qui en ont besoin, et même gratuitement. »

Pourquoi les médias n'ont-ils pas repris ma demande de vacciner en priorité les réfugiés qui arrivent en nombre en Europe ? Evidemment ils n'ont pas d'argent pour payer !

Certains collègues affirment que même 2% de complications avec les vaccins face à des millions de vies sauvées, c'est ridicule. Sauf quand il s'agit de votre enfant !

Je le précise pour la 100ème fois, je ne suis pas contre les vaccins, je suis contre le fait qu'ils sont imposés sans pouvoir discuter. Le médecin n'a pas le choix, or son ordonnance le rend responsable. Ni la famille, ni le patient n'ont le choix. L'argument majeur est simpliste. Il faut protéger la masse. Avec cet argument on impose comme le faisaient les régimes totalitaires, nazis et soviétiques. Cela ne leur a pas réussi. En Europe serions-nous un des rares pays à imposer les vaccinations à 2 mois à des nourrissons dont le système immunitaire est loin d'être mature ?

Je reçois beaucoup de questions des familles qui partent en vacances.

Elles pensent souvent qu'elles vont trouver le seul vaccin obligatoire le DTP sans Aluminium hors de France. A moins de découvrir une pharmacie qui en possède encore une ou deux doses, ils ne trouveront pas. Pas plus en Europe que dans un autre pays du monde.

La pression pour la vaccination obligatoire va recommencer avec le pseudo débat que le Conseil de l'Ordre de ma Région vient d'ouvrir. Les experts et les fabricants sont prêts à envoyer leurs clientèles et leur réseau. Pas de souci, tout est bien préparé.

On m'a accusé de n'être ni vaccinologue, ni pédiatre. On a voulu me cantonner à l'acte chirurgical. Désolé, ma passionnante spécialité d'universitaire et de

cancérologue m'oblige à connaître toutes les thérapeutiques contre les cancers et les plus innovantes.

Elles sont immuno-logiques et exigent de bien connaître la science des vaccins. Aussi bien contre les cancers (les toutes nouvelles molécules), que contre toutes les maladies liées à des bactéries, des virus, des champignons.., si fréquentes chez les patients cancéreux, adultes ou enfants, en cours de traitements dont les défenses immunitaires sont très affaiblies.

Chez ces patients il faut certainement vacciner et au bon moment.

C'est la raison pour laquelle j'ai publié « Vaccins – comment s'y retrouver ? » avec l'accord de beaucoup de confrères et collègues tous universitaires sur le terrain concret de la santé. Evidemment aucun journal médical n'en a parlé, ce serait faire de la pub !

Pourquoi la vaccination de plus en plus tôt ?

Les experts poussent à la vaccination au plus près de la naissance au moment où les parents sont réceptifs et ne veulent pas que leur magnifique bébé soit malade, ni maintenant, ni dans l'avenir. Ainsi l'âge de la vaccination se rapproche de la naissance.

Déjà on la propose pendant la grossesse comme plusieurs mères de famille en France ou au Canada me l'ont fait savoir. On leur conseillait de se faire vacciner contre la coqueluche pendant la grossesse. Or un vaccin contre la coqueluche seule n'existe pas.

Et cela sans le moindre recul et la moindre preuve scientifique, en se basant sur des allégations pseudo-scientifiques.

A 2 mois de sa naissance et encore plus avant sa naissance le système immunitaire du bébé est loin d'être mature. Il faut attendre les 1000 jours après sa conception, c'est à dire l'âge de 2 ans.

C'est donc parce que le système immunitaire n'est pas complètement en place qu'on est obligé de le stimuler, de le booster pour tenter de le rendre plus actif.

Voilà le rôle des adjuvants, en particulier de l'Aluminium qui a remplacé le mercure désormais interdit.

Ce métal lourd a fait l'objet d'une de mes lettres, la 95ème sur mon site [www.professeur-joyeux.com](http://www.professeur-joyeux.com), Moi l'Aluminium, je n'ai rien à faire dans un vaccin ! Vous devez la faire lire à certains médecins qui poussent fort et vous culpabilise si vous ne vaccinez pas votre bébé... Il pourra ainsi être plus prudent.

Pourquoi l'aluminium a-t-il été supprimé des vaccins pour les animaux ?

Attention aux vaccins pendant la grossesse

Tous les vaccins vivants atténués (ROR) ne doivent pas être administrés pendant la grossesse.

Il y a des risques de santé pour la femme et l'enfant si jamais la femme est infectée au cours de la grossesse par ces maladies :

La Rougeole : un risque élevé d'accouchement prématuré et d'avortement ;

Les Oreillons : au cours du premier trimestre de la grossesse, risque élevé de décès du fœtus ;

La Rubéole : risque d'avortement et risque élevé de malformations graves : cardiaques, oculaires et cérébrales ;

La Varicelle ou le Zona : risque élevé de maladie grave et de complications telle une pneumonie. En outre, il existe un risque à ce que le nouveau-né naisse avec des malformations ;

Il en est de même pour la vaccination contre les papilloma virus, Gardasil ou Cervarix. Ces vaccins, nous l'expliquons en détail dans notre livre « Vaccins, comment s'y retrouver ? » sont à éviter au maximum étant donné les complications graves qui sont apparues dans plusieurs pays. Ce n'est pas l'avis des laboratoires, de mes confrères du Conseil de l'Ordre qui veulent me radier que je conteste fortement sur ce point.

Les seuls vaccins possibles pour les femmes pendant la grossesse sont inactivés  
Elles peuvent être vaccinées, si le type de vaccin est inactivé (microbe / virus) ou de type anatoxine (toxine).

Contre la grippe, mais son efficacité n'est pas vraiment démontrée chez les personnes en bonne santé, puisque le vaccin cible le virus de l'année précédente.

Cependant les bébés dont les mères ont été vaccinées au moment de la grossesse, seraient moins malades des voies respiratoires de manière générale et de la grippe en particulier, avec moins d'hospitalisation. Des études montrent que le vaccin contre la grippe donné aux femmes enceintes réduit le taux de grippe des bébés jusqu'à 6 mois de 63%. Nous trouvons ces chiffres très publicitaires, espérant qu'ils ne sont pas fabriqués pour convaincre ! Gros doute !

Contre la coqueluche, le vaccin est combiné et contient de l'Aluminium

Il est largement recommandé à toute femme enceinte, à chaque grossesse, de recevoir ce vaccin contre la coqueluche, entre la 27ème et la 36ème semaine de la grossesse.

La vaccination d'une femme enceinte protégerait le bébé de deux façons :

par la transmission des anticorps contre la coqueluche par le placenta vers le fœtus afin de le protéger contre la maladie après sa naissance ;

par la protection de la mère afin qu'elle ne tombe pas malade et ne transmette pas la maladie au bébé.

Concrètement, Boostrix de GSK, contient de l'Aluminium, c'est pourquoi nous ne le recommandons pas, sauf pour des mères en mauvaise santé, chez lesquelles la recherche préalable des anticorps anti-coqueluche s'est révélée négative.

Nous ne sommes pas plus favorables pour les mêmes raisons aux vaccins combinés contenant celui contre la coqueluche.

-InfanrixHexa® contre 6 maladies.

-Infanrix Quinta® ou Pentavac® contre 5 maladies.

-Infanrix Tetra® et Tetravac acellulaire® contre 4 maladies.

Tous ces vaccins associent ceux contre les 3 maladies Diphtérie Tétanos Polio, à celui de la coqueluche et d'autres maladies, l'hémophilus influenzae b et l'hépatite B. Ils ont tous pour adjuvant un sel d'aluminium dont ni la mère ni l'enfant n'ont besoin.

Les 5 laboratoires fabriquant les vaccins sont Internationaux

Ne concluez pas d'emblée – sans m'avoir lu - que je suis contre les laboratoires pharmaceutiques. Certains mal intentionnés essayent de vous le faire croire.

Nous avons besoin des laboratoires pharmaceutiques, mais ils ont tendance à inverser ce concept. Ils agissent trop souvent en ayant besoin de nous. Pour cela, ils se servent de publicités très astucieusement présentées qui médicalisent vos émotions.

C'est ainsi qu'ils ont organisé l'arnaque consistant à ne plus fabriquer le seul vaccin obligatoire en France contre les 3 maladies Diphtérie-Tétanos-Polio pour le remplacer par un autre, 7 fois plus cher contre 4 maladies supplémentaires. Il n'est pas sans danger pour un nourrisson de 2 mois.

Ils possèdent évidemment les hautes technologies de fabrication : Sanofi-Pasteur, GlaxoSmithKline, Merck, Pfizer et Novartis. Leur concurrence marketing fait rage pour les millions de doses vendues dans le monde entier.

Ils utilisent des argumentaires souvent plus publicitaires que scientifiques. Ils jouent sur les peurs en particulier dans les pays riches, chez ceux qui ont les moyens de se payer des vaccinations qu'on leur fait passer pour très efficaces et sans danger.

1 - Sanofi-Pasteur (En 2014 le chiffre d'affaires est de 3,974 milliards d'€ avec une croissance de 7,2% dans l'activité vaccins), fabrique et commercialise, les vaccins contre : la tuberculose, l'encéphalite japonaise, le pédiatrique 6-en-1 Hexavalent, l'hépatite A et B, la grippe saisonnière, l'haemophilus influenzae, la coqueluche, le pneumocoque, les méningocoques, la varicelle, les oreillons, la rougeole, la rubéole, la diphtérie, le tétanos, la polio, la fièvre jaune, le cancer du col (Gardasil avec le laboratoire Merck contre les papillomavirus 6, 11, 16 et 18), le pneumocoque, les rotavirus, le zona, la rage, la varicelle, et en recherche pour le clostridium difficile, la dengue, le sida...

2 - GlaxoSmithKline ou GSK (En 2012, le chiffre d'affaires du groupe est de 32,51 milliards d'€), fabrique et commercialise, les vaccins contre la grippe H1N1, la rubéole, la varicelle, les hépatites A et B, le cancer du col avec le Cervarix contre les papilloma virus 16 et 18, le rotavirus, la coqueluche, la diphtérie, le tétanos, la polio, le virus Epstein-Barr, l'hépatite E, la tuberculose, la typhoïde et teste des vaccins contre les allergies, le sida, l'Ebola et le paludisme.

Ses contrats versés à des experts médecins, s'élevaient entre janvier 2012 et juin 2014 à 10 millions d'€. En 2012, la société GSK France est l'une des trois sociétés privées qui finançait le club Hippocrate, un cercle de réflexion qui regroupait 99 députés et sénateurs...

Face aux différentes polémiques en cours, aux inquiétudes et incompétences de la ministre et au grand débat public qui se prépare, le grand laboratoire américain GSK, en première ligne pour les vaccins, a mis en place un logiciel de surveillance de la couverture vaccinale. L'expérience Carto Vaccins se déroule à Montpellier, en Limousin et dans les Yvelines. GSK doit évidemment collaborer avec certaines caisses de l'assurance maladie (CPAM) et services de protection de l'enfance pour établir la cartographie des communes et quartiers.

L'objectif est d'identifier les médecins qui ne vaccinent pas et dès lors de leur envoyer un courrier ou une visite d'un délégué de l'assurance maladie ou encore de les inviter à une conférence pour les inciter à protéger les enfants. Une stratégie magnifique d'emprise de l'industrie sur la sécurité sociale ! En plus il faut savoir qu'un médecin qui a réalisé 20 vaccinations reçoit une prime de 140 €. Drôle de rétribution pour pousser à multiplier les vaccinations !

3 - Merck (En 2009, le chiffre d'affaires était de 27,43 milliards de dollars US pour 12,90 milliards de bénéfice), fabrique et commercialise, les vaccins contre : la tuberculose, l'haemophilus B, l'hépatite A et B, le cancer du col (Gardasil contre les papillomavirus 6, 11, 16 et 18), rougeole, oreillons, rubéole, pneumocoque, varicelle, rotavirus, zona, et teste le vaccin contre l'Ebola.

4 - Pfizer (En 2014 le chiffre d'affaires était prévu à 51,2 milliards de dollars US), fabrique et commercialise, les vaccins contre le pneumocoque, les méningocoques, l'encéphalite à tiques...

5 - Novartis (En 2013 le chiffre d'affaires et de 57,920 milliards de dollars US), fabrique et commercialise, les vaccins contre la grippe, les méningocoques, l'encéphalite à tiques. Ses contrats versés à des experts médecins, s'élevaient entre janvier 2012 et juin 2014 à 18,29 millions d'€.

Aux Etats Unis existe une Cour spéciale concernant les complications des vaccinations. S'il y a responsabilité, il n'y a pas de faute puisque aucun médicament n'est sans risque. Cependant un fonds de compensation existe pour les victimes, si la complication est démontrée comme liée à telle ou telle vaccination. (<http://www.uscfc.uscourts.gov/vaccine-programoffice-special-masters>) Evidemment les avocats des firmes sont très puissants, étant fortement payés, pour compenser le moins souvent possible. Ce sont surtout les actions de groupe qui sont les plus efficaces pour défendre les familles.

La science des vaccins n'est pas aussi sûre qu'on vous le dit  
La connaissance scientifique du grand public augmente régulièrement. Ceux qui ne sont pas au contact des malades et des bien-portants, experts des ministères, académiciens largement retraités ne s'en rendent pas compte.

Évidemment, tous les laboratoires affirment « mobiliser toutes leurs ressources pour améliorer la santé et le bien-être de tous à chaque étape de la vie ». Le marché des vaccins est promis à une solide croissance : « Il devrait passer de 8 milliards de dollars en 2005 à 25 milliards en 2015 et croître ensuite de 8 % à 9 % par an », selon un cabinet de conseil en stratégie. Nous ne sommes pas opposés à de tels résultats capitalistiques.

Vous l'avez compris, tous ces laboratoires ne manquent pas de ressources pour fabriquer ce que les familles attendent et dont elles ont besoin pour leurs enfants, d'abord et avant tout le DTP obligatoire sans adjuvant.

La réalisation d'un vaccin demande en moyenne 12 ans pour obtenir son AMM (Autorisation de Mise sur le Marché) en France. Il doit aussi passer par l'Agence Européenne des Médicaments (AEM) dont le siège est à Londres (!?). Elle nécessite des études cliniques avec des patients, surtout des enfants bien-portants en 3 phases d'essais cliniques [1] afin de démontrer l'efficacité, la qualité et la sécurité et tout autant le rapport Bénéfices/Risques calculé par les statisticiens et épidémiologistes.

Quand le vaccin est mis sur le marché, c'est la phase IV. Le vaccin reste suivi comme tout médicament afin de détecter dans une très large population d'éventuels effets dits "indésirables" inconnus sur la population test.

Quant à la fabrication d'un vaccin qui existe déjà, sans aluminium et avec des traces de formaldéhyde - si elles sont nécessaires – elle ne demande pas plus de 6 mois.

En Europe les obligations vaccinales varient d'un pays à l'autre  
On peut parler d'une incohérence vaccinale européenne.

En France le DTP seul obligatoire (sans aluminium) n'existe pas actuellement. Si vous l'avez trouvé c'est qu'il restait un stock dans une pharmacie.

La ministre fort mal renseignée et incompétente sur le sujet a affirmé publiquement qu'on pouvait le trouver en 48h dans une pharmacie. C'est faux.

Le DT Vax contre diphtérie et tétanos est en rupture de stock depuis le 5 mai 2015 et contient un sel d'aluminium et un dérivé du mercure.

Il faut ajouter pour être en règle le vaccin contre la polio, l'Imovax polio qui contient les 3 virus poliomyélitiques inactivés de type 1, 2 et 3.

Le vaccin contre la fièvre jaune est obligatoire pour tous les résidents en Guyane. Il fallait se faire revacciner tous les 10 ans et curieusement récemment nous avons été avertis que la vaccination était valable pour la vie entière.

Ailleurs en Europe, en Allemagne, Autriche, Angleterre, aux Pays-Bas, en Suisse, en Espagne, en Finlande, en Islande, au Luxembourg, en Norvège, en Suède, l'obligation vaccinale a été levée. Les enfants de ces pays sont-ils plus malades pour autant que les petits français ?

En Italie, l'obligation est pour les écoles publiques contre diphtérie, hépatite B, poliomyélite.

Au Portugal l'obligation est pour la diphtérie et la polio.

En Belgique contre la polio seulement.

En Allemagne 30% des enfants n'ont pas les vaccinations recommandées.

En Angleterre et aux Pays-Bas, seulement les militaires sont vaccinés.

En Suisse, chaque Canton spécifie les obligations vaccinales.

Au Danemark le taux de vaccination contre l'hépatite B est proche de zéro.

Concluons en rappelant que l'Europe a été épinglée pour ses mauvais soins envers les réfugiés.



T.H. Chan de Boston après une enquête auprès de 15 648 réfugiés à travers 6 antennes de Médecins du monde affirme : "Les migrants ont des besoins sanitaires importants qui doivent être reconnus et respectés par les nations européennes."

Ce sont donc ces personnes qu'il faut contrôler, soigner et vacciner en priorité pour éviter l'émergence ou la réémergence de maladies infectieuses qui ont disparu tout autant grâce à une meilleure hygiène qu'aux vaccinations des personnes à risques.

Continuez donc à signer et faire signer la pétition qui a dépassé les 1 million 40 000 signataires pour obtenir enfin le seul vaccin obligatoire en France, le DTP sans Aluminium, à moins que le grand débat vaccinal, décide de supprimer cette obligation vaccinale pour tous les enfants en bonne santé.

<http://petition.ipns.eu/penurie-vaccin-dt-polio>

Bonnes vacances à toutes les familles qui y sont déjà et du courage et de la persévérance pour celles qui attendent patiemment le mois d'août.

Pr Henri Joyeux